



Ville de
Maule

Liberté
Égalité
Fraternité

DECISION DU MAIRE n°8/2022

Le Maire de Maule

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-06-51 du 8 juin 2020 , portant délégation du Conseil Municipal au Maire, pour la durée de son mandat, afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés par une procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que les crédits seront inscrits au budget 2022 de la commune de Maule,

Considérant qu'il convient de prendre un contrat pour le désherbage manuel de la voirie sur le centre-ville, les quartiers de la poste, Tourneroue et Pousse-Motte, l'entretien des trottoirs sur le secteur de la Cauchoiserie, le désherbage manuel des surfaces enrobées de l'avenue du Pré Rollet et des parkings, du ramassage des feuilles au Pré Rollet et du ramassage et de l'évacuation des déchets,

Considérant qu'une prestation de désherbage manuel a été ajoutée pour 2022 pour le boulevard des fossés (partie entre le chemin Neuf et la rue d'Agnou), la rue d'Agnou et le boulevard Saint Jacques (entre la rue de Mareil et la rue de la Marquise de la Logivière) ;

Considérant l'offre de l'ALTIA – ESAT de la Mauldre,

DECIDE

Article 1 : De signer avec ALTIA Mauldre Gally « ESAT de la Mauldre », 3 chaussée Saint-Vincent – 78580 MAULE un contrat pour les travaux de désherbage, d'entretien des trottoirs et de ramassage des feuilles, énumérés ci-dessus, pour un montant de 18 500€ H.TVA pour l'année 2022.

Article 2 : Ampliation de cette décision est faite à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et à Monsieur le Trésorier des Mureaux.

Fait à Maule, le 22/2/22



Laurent RICHARD

Maire de Maule

*Vice-Président du Conseil départemental
1^{er} Vice-Président de la C.C. Gally Mauldre*

Hôtel de Ville

BP 50 - Place de la Mairie - 78580 Maule

Tél. 01 30 90 49 00 - Fax 01 30 90 96 48 - contact.mairie@maule.fr - www.maule.fr